

Aviation civile

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

*Direction de la sécurité de l'aviation civile Sud*

**Décision du 28 juin 2013 portant délégation de signature  
(direction de la sécurité de l'aviation civile Sud)**

NOR : DEVA1317142S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le directeur de la sécurité de l'aviation civile Sud,  
Vu le code des transports et le code de l'aviation civile ;  
Vu le code des marchés publics ;  
Vu le décret n° 2008-1299 du 11 décembre 2008 créant la direction de la sécurité de l'aviation civile, notamment son article 5 ;  
Vu l'arrêté du 31 décembre 2008 portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués du budget annexe « contrôle et exploitation aériens », notamment le II de l'article 2 ;  
Vu la décision du 26 février 2013 portant organisation de la direction de la sécurité de l'aviation civile Sud,

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

Délégation est donnée à l'effet de signer tous actes relevant des attributions d'ordonnateur secondaire délégué du directeur de la sécurité de l'aviation civile Sud à :  
Mme Valérie Cariou-Pilate, conseillère d'administration de l'aviation civile.  
Mme Karine Osty, attachée d'administration de l'aviation civile.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Valérie Cariou-Pilate et de Mme Karine Osty, délégation est donnée à l'effet de signer tous actes relevant des attributions d'ordonnateur secondaire délégué à M. Georges Breda, assistant d'administration de l'aviation civile de classe exceptionnelle.

Article 3

Délégation est donnée à l'effet de signer tous actes relevant des attributions d'ordonnateur secondaire délégué du directeur de la sécurité de l'aviation civile Sud, dans la limite de 5 000 €, à :  
M. Gérard Daniel, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile.  
M. Thierry Loo, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 28 juin 2013.

*Le directeur de la sécurité  
de l'aviation civile Sud,*  
G. DESCLAUX